

A VOUS MORGAT

**Société à responsabilité limitée
au capital de 108 998,93 euros
Siège social : 2 TER RUE DE LA FONTAINE
29160 CROZON
422 176 263 RCS QUIMPER**

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION **(Art. L. 224-3 Code de commerce)**

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Cédric ANSEL,

- titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- titulaire de 7150 parts sociales en nue-propriété,

Madame Brigitte ANSEL OSAJDA,

- titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- titulaire de 7150 parts sociales en usufruit,

Détenant ensemble 7 152 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée A VOUS MORGAT désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société A VOUS MORGAT et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 28 des statuts,

Envisagent la transformation de la Société en société par actions simplifiée et ont décidé, à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

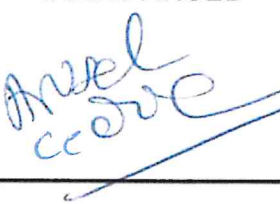
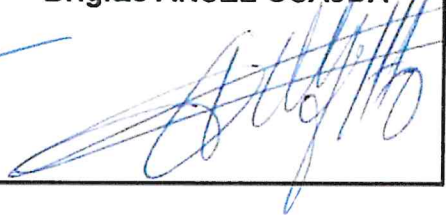
La société « L.G.M.A. »

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 €,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER, sous le
numéro 444 601 397,
domicilié Dont le siège social est 3 bis rue Félix Dantec - CS 50003 29018 QUIMPER
CEDEX,

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

Fait à CROZON le 14/10/2025

Cédric ANSEL 	Brigitte ANSEL OSAJDA 
--	--